



Concours de Posters de vulgarisation Scientifique 2008

L'objectif est de montrer tout le bénéfice que la société peut tirer d'une recherche dynamique et variée et d'explicitier les recherches faites dans le laboratoire.

Le poster présenté devra, sous une **forme accessible à tous les publics**, répondre aux trois étapes décrites sur le modèle joint.

La fête de la science étant destinée à promouvoir la communication entre les acteurs de la recherche et le grand public, la présentation du poster (esthétisme, clarté de l'exposé, caractère ludique, originalité,...) revêtira une importance particulière.

Le choix des photos sera perçu comme un plus (nouveau, originalité...)

Règlement du concours de Posters de vulgarisation Scientifique 2008

Conditions de participation

Le concours est ouvert à l'ensemble des doctorants du Laboratoire AMPERE
Chaque candidat ne peut présenter qu'un seul poster.

Déroulement du concours

- Les meilleurs posters seront exposés du 20 au 23 novembre, sur le stand du Laboratoire AMPERE, Espace double mixte de la Doua.
- Le jury composé de permanents du laboratoire se réunira le 14 novembre.
- Les lauréats désignés par le jury sera annoncée le 20 novembre à l'occasion de CAD'08.

Spécifications techniques

Le poster sera imprimé par le service communication du laboratoire.
Voir le modèle joint pour la mise en place du titre, des coordonnées du laboratoire, du logo de la fête de la science 2008.

Date limite de réception électronique des posters : lundi 10 novembre 2008

Le poster sera adressé à gaelle.bonnet@ec-lyon.fr

Prix

3 prix seront décernés dont le 1er prix : disque dur externe.